

PSE

Plan de
sauvegarde
de l'emploi

Objectif :

Mettre tout en oeuvre pour accompagner les bénéficiaires dans leur repositionnement professionnel et dans leur recherche d'emploi.

Descriptif :

L'Outplacement Collectif lors d'un PSE permet aux salariés accompagnés de bénéficier de deux phases distinctes en fonction des impacts liés à leur poste : l'Espace Information Conseil et l'Antenne Emploi.

Véritable conduite de projet, l'outplacement collectif a pour objectif d'accompagner un collaborateur qui doit quitter l'entreprise. Il s'agit d'un conseil individuel en dynamique de carrière et en développement professionnel.

L'Espace Information Conseil

L'Espace Information Conseil peut être proposé aux salariés impactés de votre entreprise dans le cadre du projet de restructuration.

POTENTIEL recommande néanmoins de l'ouvrir à tous les collaborateurs, pour évaluer et limiter les risques psychosociaux répercutés globalement sur les ressources humaines de l'entreprise.

L'Espace Information Conseil (ou E.I.C.) est un espace d'écoute individualisé et anonyme. C'est une étape indispensable et préalable à l'Antenne Emploi (AE) qui permet en toute confidentialité de s'informer, se rassurer et commencer à réfléchir à son repositionnement interne et/ou externe.

Les enjeux de l'EIC

- Rassurer et sécuriser le retour à l'emploi des salariés,
- Anticiper pour augmenter l'efficacité et la sérénité de l'accompagnement à la mobilité,
- Mettre l'employabilité au coeur du débat en terme d'orientation professionnelle,
- Limiter les conflits et interactions négatives contextuelles ou réactionnelles et éviter la perte de compétences.

Les différentes composantes possibles d'un Espace Information Conseil :

- Le conseil en stratégie de carrière
- Le conseil en stratégie de recherche d'emploi
- La gestion de fin de carrière
- La création d'entreprise
- Le portage salarial
- La mise à disposition d'offres d'emplois (internes et/ou externes)
- La prévention des risques psychosociaux



L'Antenne Emploi

L'Antenne emploi démarrera à compter des licenciements prévus en fonction des échéances qui structureront le PSE, dès l'adhésion au congé de reclassement, pour une durée équivalente au projet de reclassement.

Les entretiens :

Les entretiens (dont le rythme sera défini avec chaque collaborateur) permettront :

- La validation et le suivi des projets de formation (suspensions de l'accompagnement)
- La sortie de la zone de confort
- L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise
- Le suivi des démarches personnelles de recherche de postes (marché ouvert)
- Activation et accès au marché caché
- Le debriefing des entretiens de recrutement, le réajustement des recherches et du positionnement
- Le suivi d'intégration après la prise de fonction
- Le travail de deuil et de remédiation

Une attention particulière est mise sur ce volet afin d'aider le collaborateur à valider ses projets, à démystifier certains secteurs, à conforter une formation notamment.

L'accompagnement :

L'accompagnement permet aux salariés de bénéficier de plusieurs prestations.

- Les Techniques de Recherche d'Emploi (T.R.E) Sous forme d'ateliers collectifs ou en individuel : CV, lettre de motivation, réponses à annonces, ciblage entreprises, marché ouvert/caché, développer son réseau, assurer sa visibilité sur le marché (CVthèques, réseaux sociaux...)
- La préparation aux entretiens de pré-sélection et d'embauche
- La participation aux réunions avec des professionnels
- Rencontres avec les développeurs économiques (présentation des projets de développement économique), les groupements d'employeurs (ex : métiers partagés...), des chefs d'entreprises, les responsables d'agences de travail temporaire, ...
- L'animation de groupes de Travail Réseau
- L'accès aux Ateliers dits de réparation (Les clefs de l'estime de soi, le Co-Développement etc.)
- L'accès aux formations LinkedIn
- L'accès libre à un espace de co-working et aux services inhérents (Wi-fi, matériel informatique, imprimante, consommables...)



Le Consultant référent Potentiel :

- Fournira aux salariés toutes les informations propres à alimenter leurs réflexions quant à un repositionnement professionnel,
- Répondra aux questions sur les démarches de repositionnement professionnel (droits, aides à la création d'entreprise...).

Votre Contact

Nolwenn MAHÉ
Consultante en mobilité professionnelle
06 01 71 70 38 - n.mahe@potentiel-nantes.fr

